

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TOIT & JOIE » en abrégé « TOIT & JOIE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
BONOUMIN, Lot 613B, Ilot 50

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/09/2022 , et enregistrés au CEPICI le 21/11/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TOIT & JOIE » en abrégé « TOIT & JOIE »

Objet : l'achat et la vente de marchandise divers, l'investissement et le financement par tiers, prestation diverses; et pour la réalisation de l'objet social; l'acquisition; la location et la vente de tous biens meubles et immeubles; l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux; la prise en location gerance de tous fonds de commerce; la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée; et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilière et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
BONOUMIN, Lot 613B, Ilot 50

Dirigeant(s) Mme GUEDE EPOUSE LEGRE MONIQUE
LISETTE KATIA (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-11506 du 16/12/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°72188/GTCA/RC/2022 du 16/12/2022

